

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3310 - Vendredi 04 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

MONOPOLE D'ETAT DE L'IMPORTATION DES MÉDICAMENTS EN UNION DES COMORES

## Les pharmaciens lancent l'alerte



### INSTITUTIONS

**Le Fudaf 2001 défend «le respect strict des Accords de Fomboni»**

LIRE PAGE 3

### ÉLECTRICITÉ

**Pour 2019, Mamwé met l'accent sur l'amélioration du réseau**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)



### Pharmacie de garde

Pharmacie Oisis petit coulée: 763 45 97

### Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Janvier 2019

Lever du soleil:  
05h 46mn  
Coucher du soleil:  
18h 35mn

Fadjr : 04h 33mn  
Dhouhr : 12h 14mn  
Ansr : 15h 50mn  
Maghrib: 18h 38mn  
Incha: 19h 52mn



## ÉLECTRICITÉ

## Pour 2019, Mamwé met l'accent sur l'amélioration du réseau

2019 sera l'année de l'amélioration du secteur électrique. Devant la presse, le directeur régional au niveau de Ngazidja, Saïd Bacar Toyb a expliqué les engagements de la Mamwé à travers ce nouvel an. Toyb a promis que la société fera tout le nécessaire pour mettre fin aux délestages et coupures que connaissent certaines régions. Ce dernier a salué les efforts fournis par la société courant 2018 notamment sur la stabilisation et la régularisation de l'électricité.

Une année 2018 réussie annonce le directeur régional de la société de l'Eau et de l'Electricité des Comores (Mamwé). Saïd Bacar Toyb affirme que depuis

février 2017, cela fait presque deux ans, la société arrive à satisfaire ses clients. Ce dernier a précisé qu'en deux ans, la Mamwé avec le soutien du chef de l'Etat, a pu « stabiliser » son réseau électrique malgré quelques défaillances dans certaines régions de temps en temps. Afin d'éradiquer « catégoriquement » les coupures et les délestages sur tout l'archipel, le directeur régional promet de meilleures choses pour 2019.

A travers le projet d'amélioration du réseau financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de trois Milliards de francs comoriens, Saïd Bacar Toyb explique que ce fonds « servira à améliorer le réseau afin que ce dernier soit adapté aux centrales installées et équipées d'outils de nouvelles

technologies ». Une amélioration qui, selon le conférencier, permettra de mettre fin aux perturbations du réseau électrique. « Les travaux ont commencé et c'est une société belge (ABC) qui en assure l'exécution pour une durée d'un an », avance Toyb qui explique que les intempéries de ces derniers jours sont à l'origine des perturbations.

Il rassure qu'actuellement, la Mamwé est en train d'améliorer le réseau et l'adapter au nouveau système commercial. « 2019 doit être adaptée avec le temps avec un réseau fiable, intelligemment pour stabiliser l'électricité », dit-il. Le directeur régional annonce que le nombre de leurs clients a augmenté ces deux dernières années. La société a enregistré plus de 5000 clients et 100 gros

clients. « Aujourd'hui la Mamwé enregistre 48959 abonnés. Nous devons travailler pour améliorer la capacité de production pour satisfaire toute la demande », ajoute-t-il.

Lors de cette conférence, ce haut responsable de la Mamwé a parlé de l'installation des nouveaux compteurs plus sécurisés. Selon Toyb, cette nouvelle politique est un moyen de lutter contre les fraudes et d'améliorer le recouvrement. Parmi les perspectives de 2019, le directeur régional annonce plus de 10 MW de solaire qui seront installés dans le Oichili et la centrale au Fioul Lourd en construction à Voidjou. « Ces nouvelles sources d'énergie permettront à la Mamwé d'économiser plus en réduisant le coût du Gazole », précise-t-il.

Pour rappel, le projet du fonds Abu Dhabi est un projet financé à hauteur de 4 Milliards de francs comoriens. Ce dernier reparti en deux tranches. D'abord la réhabilitation du réseau électrique puis la production avec plus de 200 transformateurs, 800 poteaux et plus de 4000 km de câble. Pour accueillir tout ce matériel, le projet a aussi financé l'installation de 2 nouvelles centrales de 12 Mégawatts chacune dont une à Anjouan et une autre à Ngazidja. Pour Mohéli, le projet a financé l'installation d'une centrale solaire. Ainsi, le projet fonds Abu Dhabi est un fonds pour la réhabilitation et l'extension du réseau électrique sur l'ensemble du territoire national.

A.O Yazid

La cérémonie de clôture de la formation sur l'habitat et l'adressage domiciliaire organisée par la commune de Nyuma Mro a lieu hier jeudi à Moroni. Le maire de la commune et le directeur général de l'ANH ont profité de cette occasion pour montrer la nécessité du carnet d'adressage des domiciles. Ainsi, la première opération sera réalisée à Ngazidja en commençant par Moroni.

La commune de Nyuma Mro en collaboration avec la Société Anonyme à Responsabilité Limitée ADEAU (Agence de Développement d'Entreprise de l'Architecture et d'Urbanisation), ont

## COLLECTIVITÉS LOCALES

## 13 agents formés sur l'étude urbaine et communale

organisé une formation sur le processus d'adressage domiciliaire. Cette formation ouverte depuis le 18 décembre dernier avait réuni pendant deux semaines 13 stagiaires de la région de Hamahamet. Et le maire de la commune ne cache pas sa joie.

« Je reconnais que votre utilité n'aura pas beaucoup de poids en l'occurrence. Mais lorsque cette initiative sera mise en application, vous serez bientôt les futures formateurs », lance Maoulid Soilih, le maire de la commune, avant d'ajouter que « la formation

que vous avez suivie pendant deux semaines a beaucoup plus d'importance car l'objectif est de créer un répertoire d'adresse domiciliaire facilitant nos recherches », a affirmé le maire.

Pour expliquer la nécessité d'un carnet d'adresse, le maire a montré que l'initiative venait de l'ambassade de France et de la Banque Mondiale, qui ont interpellé par la suite le formateur. « L'adressage des domiciles facilitera l'articulation et la complémentarité entre les villages constitués en commune mais aussi la reconnaissance

d'un individu recherché et le repérage d'un passage, d'un lieu où l'on veut se rendre », précise le maire de la commune de Nyuma Mro.

Le formateur Ahamada Saïd Ibrahim considère la réalisation du projet sur l'habitat et l'adressage des domiciles comme un pas vers l'émergence du pays. « Je crois que l'émerger d'un pays c'est réaliser des faits relatifs au développement du pays. En France comme dans les autres pays, si l'on est guidé par un GPS c'est parce que les lieux, les avenues, les taxis et

les citoyens ont des adresses permettant de les localiser », explique le formateur, avant de poursuivre que « si l'on arrive à réaliser ce projet, nous n'aurons pas des difficultés à nous retrouver ». Hamidou Mchinda, un des bénéficiaires de la formation a beaucoup apprécié l'initiative. « J'ai appris beaucoup de choses et j'espère ne pas décevoir mon formateur lorsqu'on me demandera de mettre en application mes compétences acquises », dit-il.

Kamal Gamal

## UNION DES COMORES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



## Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II (PRCI II – Comores)

## STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « d'un(e) apprenti(e) Chargé du suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée du Développement Durable (SCADD) ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Appuyer la direction de la planification dans le suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SCA2D;
- \* Contribuer à la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation ;
- \* Participer à planification, au suivi et à la mise en œuvre des ODD ;
- \* Aider à l'identification des difficultés rencontrées dans la préparation, l'exécution des projets et participer à l'application de mesures correctrices de la SCA2D;
- \* Participer à l'évaluation des besoins et

au renforcement des capacités du personnel et des partenaires de mise en œuvre;

- \* Rendre compte périodiquement au Directeur Général de la Planification Stratégique du déroulement des activités menées par les différents acteurs de mise en œuvre des projets;
- \* Organiser l'élaboration de la revue et programmations annuelle de la mise en œuvre de la SCA2D ;
- \* Participer à la préparation des réunions techniques de coordination.

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

## \* Profil du consultant exigé :

- \* Etre de nationalité comorienne ;
- \* Etre âgé(e) au maximum de 32 ans ;

\* Avoir un diplôme de Master 2 minimum en économie, en gestion de projet ou en sciences sociales ;

- \* Avoir une bonne Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir des connaissances en matière de conception et de suivi évaluation d'évaluation des politiques publique ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite) ;
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation ;
- \* Avoir une des solides connaissances de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- \* Etre disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni) et porter expressément la mention « Recrutement d'un(e) apprenti(e) Chargé du suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SCADD ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASSE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

## GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## MONOPOLE D'ETAT DE L'IMPORTATION DES MÉDICAMENTS EN UNION DES COMORES

## Les pharmaciens lancent l'alerte

*Le Syndicat national des Pharmaciens d'officine (Snpo) a tenu une conférence de presse ce 03 janvier dans un restaurant de la place. Le but de cette rencontre avec la presse est de lancer une alerte à la population et à ses représentants à l'Assemblée nationale du danger encouru si l'Etat persiste dans son projet du monopole de l'importation des médicaments.*

Le Syndicat nationale des Pharmaciens d'officine a tenu une conférence de presse ce jeudi. Le but était de lancer un cri d'alerte à l'endroit de la population et des élus de la nation, suite à l'échec vraisemblable des pourparlers engagés avec les autorités concernées. En effet, celles-ci ont le

projet mettre en place un importateur unique des médicaments alors que jusqu'ici, les pharmaciens agréés pouvaient se s'approvisionner auprès de fournisseurs de leurs choix. « Nous, auxiliaires de la santé, sommes profondément attachés à la santé de la population en ce qui concerne l'approvisionnement en médicaments de qualité ainsi que leur disponibilité », a introduit le pharmacien Abdoukarim Mohamed, également ancien ministre des affaires étrangères, sous le précédent régime.

« Des travaux ont été effectués pour renforcer le code de la santé, dont le démarrage a eu lieu en mars 2017 lors d'un atelier ; seulement depuis près de 2 ans, nous n'avons pas été associés à ces travaux », a-t-il déclaré avant de souligner que le

Snpo a appris par voie de presse que « les responsables du ministère de la santé avaient déclaré que dans quelques mois, des dispositions seront prises, lesquelles mettront en danger notre profession mais pas seulement ; il s'agit notamment de l'octroi d'un monopole à une entité pour l'importation des médicaments ».

Les propriétaires des officines sont inquiets à plus d'un titre. En plus du monopole d'importation des médicaments, il y a aussi « de l'obligation de l'enregistrement des molécules, à l'importateur unique qui devra assurer l'approvisionnement et la distribution de tous les médicaments en Union des Comores ».

Ainsi, Abdoukarim a rappelé que depuis le mois de novembre dernier, date à laquelle le Snpo a

appris les intentions de l'Etat pour ce qui est du monopole de l'importation des médicaments, les échanges entre les différentes autorités concernées par la question ont été effectués. « Cela dans le but de leur faire part des risques encourus par la population si cet objectif était maintenu », a expliqué le conférencier. Sans surprise, a-t-il poursuivi, « nous avons constaté que le train était déjà en marche et qu'elles (les autorités) n'avaient aucunement l'intention de faire machine arrière ». Pourtant, a-t-il insisté, « il y a un risque énorme, concernant notamment l'enregistrement des médicaments obligatoire si les laboratoires décidaient de ne pas enregistrer les médicaments aux Comores, que cela entraîne des pénuries au vu de la petitesse du marché comorien ».

Pour autant, le Syndicat est « pour l'entrée sur le marché comorien de Un ou Deux grossistes pharmaceutiques, (public ou privé). En revanche, « les pharmaciens comoriens, en tant que garants de la disponibilité et de la qualité des médicaments sont contre la mise en place d'un monopole d'Importation au profit d'Ocopharma ou tout autre importateur unique ». En effet, si l'importateur venait à être défaillant « cela causerait des pénuries entraînant de graves problèmes de santé publique ».

Le projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale. Il sera vraisemblablement étudié à la prochaine session. La balle est désormais dans le camp des parlementaires comoriens.

Faiza Soulé Youssouf

## INSTITUTIONS

## Le Fudaf 2001 défend «le respect strict des Accords de Fomboni»

*Dans une déclaration du 28 décembre dernier, le Fudaf 2001 a dressé un bilan au vitriol du régime Azali. Et fait connaître son attachement aux Accords de Fomboni. En cette période de pré-campagne, on peut y lire en filigrane un appel, adressé aux différents candidats aux élections présidentielles, à un retour à l'Ordre constitutionnel.*

Dans une déclaration en date du 28 décembre dernier, le Front Uni pour la Défense des Accords de Fomboni 2001 (FUDAF 2001) dit rejeter « avec la plus grande fermeté la détermination du Président Azali à priver par chauvinisme et avidité du pouvoir les îles

d'Anjouan et de Mohéli de leur tour de présidence tournante en 2021 et 2026.

Par ailleurs, il exige « le respect strict des Accords de Fomboni de 2001 pour que les Comores renouent avec l'Etat de droit, la paix, la cohésion et la concorde nationales » tout comme la libération « sans délai des leaders politiques et des militants séquestrés illégalement (...) ainsi que le retour au pays de tous ceux en exil ».

Nouveau dans le paysage médiatique, le Fudaf 2001 explique sa naissance, dans la déclaration, dans un contexte politique tendu et la très longue succession d'entorses à la loi, par le président de la république et son

gouvernement. Ainsi, l'on peut lire que « Azali Assoumani est résolument décidé à rester au pouvoir au-delà de son mandat qui prend fin le 26 mai 2021, même si cela devait plonger l'Union des Comores dans une énième crise politique qui menace gravement l'unité nationale ». Et d'énumérer, « la désapprobation de la population par des manifestations pacifiques, celle de la classe politique ou encore de la société civile n'auront pas entamé sa détermination ».

Le Fudaf a ensuite listé les principaux manquements, selon lui, du régime en place. « Exit la Commission Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption, exit la Commission

Nationale des Droits de l'homme, la Cour constitutionnelle ». Ne reconnaissant pas à l'évidence la constitution de 2018, il y ajoute « la suppression des Conseils des îles, des vice-présidents pourtant élus en même temps que le président », etc. « Les arrestations violentes, les tortures, blessures mortelles par balles réelles, complots de déstabilisation fabriqués de toutes pièces ou encore l'instrumentalisation de la justice pour condamner tous les adversaires politiques » n'ont pas manqué d'être soulignés dans la déclaration. Comme une sorte de bilan des 2 ans et demi du régime Azali. Un bilan au vitriol alors que le dépôt des candidatures aux prochaines échéances s'ouvre ce

08 janvier.

De la déclaration du Front Uni, composé essentiellement « de natifs d'Anjouan », l'on comprend qu'il n'appelle pas au boycott des élections prévues en Mars et avril prochains. Leur attachement aux Accords de Fomboni de 2001 est évident. Peut-être est-ce un appel à l'endroit des candidats aux échéances présidentielles, qui consisterait à revenir à l'ancienne constitution si jamais ils étaient élus et faire en sorte que le pouvoir revienne à un natif d'Anjouan en 2021. Même s'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Faiza Soulé Youssouf

## VŒUX DU NOUVEL AN

## Le président Azali appelle à un séminaire national de lutte contre la corruption

*Les grands élus accompagnés des Représentants de la Nation ont présenté leurs vœux du nouvel an au président de la République. Après eux, ce sont les membres du gouvernement à emboîter le pas suivis du Corps judiciaire, du Muftorat, des gouverneurs des trois îles, du Cabinet de la Présidence, des Forces de sécurité et de défense, et enfin l'Administration.*

De 9h15 à 13h50 d'hier mercredi, le président de la République a reçu les vœux du nouvel an des corps constitués qui se sont succédés à Beit Salam. Après les grands élus et les députés, le président de la République a reçu les magistrats, le Muftorat, les gouverneurs des trois îles, le Cabinet de

la Présidence, les Forces de Sécurité et de Défense, et enfin à l'Administration. Parlant de l'administration, le président Azali estime qu'il s'agit du cœur du pays. C'est

ainsi, qu'il appelle à la tenue dans les meilleurs délais d'un séminaire sur la lutte contre la corruption dans l'administration. « L'administration comorienne est atteinte par une mal-

adie dénommée « corruption ». Tout le monde pense que la corruption se trouve dans la police et la gendarmerie. C'est faux », déclare le chef de l'Etat appelant à une autocritique

au niveau de l'administration.

Devant les directeurs et secrétaires généraux de l'administration et des sociétés d'Etat, le chef de l'Etat ne va pas par quatre chemins. « Les choses ne vont pas dans l'administration comorienne. Il faut que vous preniez tous vos responsabilités car un Etat c'est un Etat. Et c'est administration qui est le cœur de l'Etat. Et si le cœur est malade, c'est tout le corps qui est malade », poursuit le président de la République. Le locataire de Beit Salam montre que personne n'arrive à trouver la solution idoine pour lutter contre le fléau qui gangrène la société. Il appelle tout le monde à prendre ses responsabilités et que les corrompus ainsi que le corrupteurs soient sanctionnés.



Ibou M. Abdou

## UNION DES COMORES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET


**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II  
(PRCI II – Comores)**
**STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET**
**Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002**
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**
**GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT**


1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat «*d'un (e) Jeune apprenti (e) au CGP chargé (e) des relations avec le secteur gouvernance économique et financière (Finances publique)*».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec le secteur gouvernance économique et financière (finance publique) ;
- \* Assurer le suivi évaluation des activités du secteur gouvernance économique et financière (finance publique) ;
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec le secteur gouvernance économique et financière (finance publique) ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière ;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter l'informa-

tion au niveau du Secrétariat Technique Permanent (STP) du CGP à travers des rapports d'exécution périodiques ;

- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'Administration, le secteur gouvernance économique et financière (finances publiques) et les partenaires intervenant dans le secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation des secteurs concernés aux responsables hiérarchiques ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités du secteur gouvernance économique et financière (finance publique) ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec le secteur ;

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations

sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

**Profil du consultant exigé :**

- \* Être de nationalité comorienne ;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans ;
- \* Avoir un diplôme de Master II minimum en économie, en Administration, ou en Sciences sociales ;
- \* Avoir une Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite) ;
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation ;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponi-

ble sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « *Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec le secteur gouvernance économique et financière (Finances Publiques)* ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzinini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASSE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « *d'un(e) apprenti(e) jeune Diplômé Chargé (e) des Directions de la Planification Stratégique et de la Coordination de l'Aide au Développement du CGP* ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Appuyer l'Assistant (e) du Commissaire Général au Plan dans l'organisation administrative du CGP, et plus particulièrement de la direction de la Planification Stratégique et celle de la Coordination de l'Aide ;
- \* Appuyer l'Assistant (e) du Commissaire général dans la prise de rendez-vous, les missions à l'étranger et le suivi des missions des deux Directions ;
- \* Saisir et mettre à jour les bases de données dédiées à la gestion administrative ;
- \* Saisir et mettre en forme les courriers et rapports ;
- \* Reproduire et diffuser divers docu-

ments ;

- \* Réceptionner, enregistrer et préparer les courriers de départ ;
- \* Suivre les dossiers en instance et relancer des interlocuteurs internes ou externes concernés ;
- \* Assurer et informer la mise à jour quotidienne de l'agenda des deux Directeurs ;
- \* Traiter et diffuser des informations internes et externes concernant le fonctionnement du secrétariat ;
- \* Organiser la logistique relative aux réunions, séminaires et colloques ;
- \* Accueillir, informer et orienter le personnel et les usagers du Commissariat Général au Plan ;
- \* Classer et archiver les documents et informations ;
- \* Gérer les missions avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

**Profil du consultant exigé :**

- \* Être de nationalité comorienne ;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans ;
- \* Avoir un diplôme de BAC+5 Minimum en économie, en administration ou en science sociale ;
- \* Avoir une connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parler/écrite) ;
- \* Avoir des connaissances en Arabe et en Anglais serait un atout ;
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation ;
- \* avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « *Recrutement d'un(e) apprenti(e) Chargé (e) des Directions de la Planification Stratégique et de la Coordination de l'Aide au Développement du CGP* ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzinini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASSE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

## UNION DES COMORES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET


**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II  
(PRCI II – Comores)**
**STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET**
**Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002**
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**
**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT**


1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat «**d'un(e) jeune apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec le secteur santé, Protection sociale, Genre**».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec le secteur santé;
- \* Assurer le suivi évaluation des activités du secteur santé ;
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec le secteur santé ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière ;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter l'information au niveau du Secrétariat

Technique Permanant (STP) du CGP à travers des rapports d'exécution périodiques ;

- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'administration, et le secteur Santé et les partenaires intervenant dans ce secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation du secteur Santé aux responsables hiérarchiques ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi & évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités du secteur santé ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec le secteur;

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

l'information au niveau du Secrétariat

**Profil du consultant exigé :**

- \* Être de nationalité Comorienne;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans;
- \* Avoir un diplôme de BAC+5 minimum en économie, en Administration, en science sociale ou en Management;
- \* Avoir une connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite);
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint);
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec le secteur santé, Protection sociale, Genre**».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « **d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec les secteurs infrastructures et télécommunications** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec les secteurs infrastructures et télécommunications ;
- \* Assurer le suivi évaluation des activités des secteurs infrastructures et télécommunications
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec les secteurs infrastructures et télécommunications ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter

l'information au niveau du Secrétariat

- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'administration, les secteurs concernés, et les partenaires intervenant dans le secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation des secteurs concernés aux responsables hiérarchiques ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des secteurs infrastructures et télécommunications ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec le secteur

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour

les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

**Profil du consultant exigé :**

- \* Être de nationalité comorienne;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32ans;
- \* Avoir un diplôme de Master II minimum en économie, en Administration, en science sociale ou en Management;
- \* Avoir une Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite);
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint);
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec les secteurs infrastructures et télécommunications**».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

UNION DES COMORES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II  
(PRCI II – Comores)

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT



STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « **d'un(e) jeune apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec le secteur privé et la promotion de l'emploi** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec le secteur privé et la promotion de l'emploi ;
- \* Assurer le suivi évaluation des activités du secteur secteur privé et la promotion de l'emploi ;
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec le secteur secteur privé et la promotion de l'emploi ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière ;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter l'information au niveau du Secrétariat Technique Permanent (STP) du CGP à travers des

- rappports d'exécution périodiques ;
- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'administration, le secteur privé et la promotion de l'emploi et les partenaires intervenant dans le secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation des secteurs concernés aux responsables hiérarchiques ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi & évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités du secteur privé et la promotion de l'emploi ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec le secteur;

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

Profil du consultant exigé :

- \* Etre de nationalité comorienne;
- \* Etre âgé(e) au maximum de 32ans;
- \* Avoir un diplôme de BAC+5 minimum en économie, en Administration, ou en sciences sociales;
- \* Avoir une Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite);
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint);
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à

l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec le secteur privé et la promotion de l'emploi** ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « **d'un(e) jeune apprenti(e) au CGP Chargé (e) des relations avec les secteurs éducation, culture, jeunesse et sport** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec les secteurs éducation, culture, jeunesse et sport ;
- \* Assurer le suivi évaluation des activités des secteurs éducation, culture, jeunesse et sport ;
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec les secteurs éducation, culture, jeunesse et sport ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter l'in-

formation au niveau du Secrétariat Technique Permanent (STP) du CGP à travers des rapports d'exécution périodiques ;

- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'administration, et les secteurs concernés, et les partenaires intervenant dans le secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation des secteurs concernés aux responsables hiérarchiques ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des secteurs éducation, culture, jeunesse et sport ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec les secteurs.

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité

démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

Profil du consultant exigé :

- \* Être de nationalité comorienne;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans;
- \* Avoir un diplôme de BAC+5 minimum en économie, en Administration, ou en sciences sociales;
- \* Avoir une Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite);
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint);
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse :

<http://www.afdb.org>

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé (e) des relations avec les secteurs éducation, culture, jeunesse et sport** ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

## Nouvel an... nouvel élan, Amir Abdou reconduit à son poste

*L'information, qui a fait l'effet d'une bombe réconfortante, a été révélée, en conférence de presse tenue par le patron de la Fédération de Football des Comores (Ffc) hier jeudi 3 janvier à Moroni. Le contrat du coach national Amir Abdou a été renouvelé. Il sera renouvelé pour une durée d'un semestre. En revanche, le combat pour l'application objective de l'article 92 de la Caf, qui relatif au retrait du Cameroun aux éliminatoires reste timide. L'hypothèse de saisir le Tribunal Arbitral du Sport (Tas) est aléatoire, faute de moyens financiers.*

Les interrogations sur d'éventuels rapports conflictuels entre Saïd Ali Saïd Athoumani, président de la Ffc et le coach national, Amir Abdou d'une part, et le suspens sur l'avenir des Cœlacanthes, d'autre part ne devraient plus être d'actualité. C'est au cours d'une conférence de presse, tenue hier à Moroni que la nouvelle a éclaté. Les Cœlacanthes ne sont plus orphelins de staff technique. Le duel déterminant du mars prochain ne suscite plus la frayeur. Nos vaillants ambassadeurs défendront, corps et âme, le flambeau national, sous l'en-

cadrement technique du coach Amir Abdou et ses proches collaborateurs.

« Je n'ai jamais eu des problèmes avec Amir. Pour moi, l'intérêt du football national doit primer. La Ffc est une instance, administrée par un comité directeur. Tout se décide en réunion. Amir Abdou nous avait soumis une proposition. On l'a étudié. Un terrain d'entente s'est dégagé », explique Saïd Ali Saïd Athoumani. Autrement dit, le renouvellement du contrat d'Amir Abdou pour une durée de six mois ne fait plus l'ombre d'un doute. Nouvel an nouvel élan, il sera signé incessamment. Une qualifica-

tion pour la phase nationale est plausible, même si le 2e vice-président de la Caf minimise la capacité des Comoriens à venir à bout des Lions indomptables à Yaoundé en mars prochain.

En revanche, le projet de saisir le Tas pour l'application impartiale de l'article 92 de la Caf, qui stipule le retrait du Cameroun aux éliminatoires reste aléatoire. « Financièrement, nous ne sommes pas en mesure de poursuivre la Caf auprès du Tribunal Arbitral du Sport. La procédure est coûteuse », semble regretter le conférencier. Saïd Ali Saïd Athoumani,

patron de la Ffc évalue à approximativement à 70 millions franc la somme nécessaire pour déposer une plainte auprès du Tas. « Il faut une colossale somme pour se déplacer et déplacer les avocats. La charge inhérente à l'hôtellerie et autres dépenses complémentaires doivent être supportées aussi. Si l'État ne nous accompagne pas, c'est quasi impossible de saisir la Tas », déclare le conférencier.

Bm Gondet

## FOOTBALL : TOURNOI DU CLUB DE VOUVOUNI

## Volcan club assomme les Abeilles (7-6)

*Hier à Moroni, deux prétendants de Bambao, Volcan club et les Abeilles, s'étaient affrontés dans le cadre de la 2e demi-finale de l'édition 2018 du Tournoi d'Enfants des Comores de Vouvouni. Jusqu'à la 48e minute, les piqures des Abeilles ont engourdi les Moroniens (2-0). Munis d'un antidote, Djudja et Salasi ont remis les pendules à l'heure (2-2). L'arbitre ordonne la série de tirs au but pour les départager. Bien concentrés, les locaux s'imposent (5-4).*

La 2e demi-finale de l'édition 2018 du Tournoi d'Enfants des Comores de Vouvouni s'est déroulée le 2 janvier 2019 dans la capitale. Volcan club de Moroni et les Abeilles de Mbudadju se neutralisent au temps réglementaire (2-2). En 2e mi-temps, les visiteurs ont souffert des crampes. Ces phénomènes correspondent à une contraction involontaire, douloureuse et prolongée d'un muscle. En temps frais, elle est généralement le reflet d'une mauvaise condition physique, d'un entraînement mal conduit, ou

encore d'un excès d'entraînement. En temps de chaleur, elle survient en cas de déshydratation.

Au retour des vestiaires, le buteur des Abeilles est expulsé du terrain, pour des propos discourtois, suite à une flagrante faute présumée tolérée. Le staff technique explose de colère : « L'arbitre central est un provocateur. Quand les joueurs de Volcan commettent des fautes, il ne siffle pas, soit disant que les vedettes sont protégées. Et pour nous, le moindre contact est sanctionné. Trop, c'est trop ». Finalement

Moroni et Mbudadju se neutralisent au temps réglementaire (2-2). A la séance des tirs au but, Volcan s'impose (5-4).

Les coaches respectifs s'expriment. Akoté Issa des Abeilles se montre réaliste : « C'était un bon match. Volcan est une grande équipe, pleine expériences. On a misé sur l'enthousiasme. Le système a fait recette. On avait mené (2-0) avant de s'incliner à la série de tirs au but. C'est une loterie. Le score importe peu. On est en phase de préparation. Nous allons corriger

les imperfections et colmater les failles en perspective du championnat de D1, encore inconnu par le groupe». Nanou El-Mamoune, membre du staff technique des Moroniens : « Tous ces matches rentrent dans le cadre de la préparation de l'ouverture de la saison. Le score importe peu. Nous sommes entraînés d'encadrer les nouvelles recrues pour faciliter leur intégration. Tout se passe bien ».

Bm Gondet

## UNION DES COMORES

MINISTEREDES FINANCES ET DU BUDGET



## Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II (PRCI II – Comores)

## STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « d'un(e) apprenti(e) jeune Diplômé Chargé (e) du suivi Administratif et Financier au CGP ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Effectuer les tâches administratives du RAF;
- \* Contribuer à l'élaboration du budget annuel du programme ;
- \* Traiter les différentes factures des fournisseurs et les rapprocher des devis correspondants ;
- \* Contrôler la gestion du Compte désigné, et de la petite caisse ;
- \* Contrôler les chèques émis en paiement des biens, travaux ou services reçus;
- \* Maintenir des relations d'ordre comptable ou financier avec les fournisseurs des biens et services ;

- \* Collaborer aux missions d'audit et mettre à la disposition des auditeurs tous les documents ou informations et explications nécessaires pour la réalisation de leurs missions ;
- \* Suivre l'exécution des dépenses engagées dans le traitement des règlements et L'analyse des réalisations budgétaires ;
- \* Gérer les immobilisations du CGP ;
- \* Assurer L'inventaire des acquisitions corporelles du CGP;
- \* Participer à l'élaboration des Rapports de gestion (Rapport de suivi financier et autres rapports).

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

## Profil du consultant exigé :

- \* Etre de nationalité comorienne ;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans ;

- \* Avoir un diplôme de niveau minimum Bac+5 en Comptabilité, Gestion, Administration Economique et Sociale ;
- \* Avoir des connaissances en gestion financière des projets, règles et procédures de décaissement des projets financés par les PTF/Bailleurs de fonds ;
- \* Avoir une maîtrise de l'utilisation de la microinformatique en général et des logiciels comptables en particulier ;
- \* Avoir le goût des chiffres ;
- \* Etre rigoureux, organisé, en faisant preuve d'un bon relationnel et de confidentialité ;
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation ;

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures

d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) Chargé (e) du suivi Administratif et Financier au CGP** ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

## GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## UNION DES COMORES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET


**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II  
(PRCI II – Comores)**
**GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT**

**STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET**
**Don n°: 5900155009251**
**Projet n°: P-KM-KA0-002**
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « **d'un(e) jeune apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec les secteurs énergies, eau et assainissement** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec les secteurs Énergie, Eau et assainissement ;
- \* Jouer un rôle permanent dans le suivi évaluation des activités des secteurs Énergie, Eau et assainissement ;
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec les secteurs Énergie, Eau et assainissement ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière ;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter l'information au niveau du Secrétariat Technique

Permanant (STP) du CGP à travers des rapports d'exécution périodiques ;

- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'administration, et les secteurs concernés, et les partenaires intervenant dans le secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation du secteur ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi & évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des secteurs Énergie, Eau et assainissement ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec le secteur ;

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

**\* Profil du consultant exigé :**

- \* Être de nationalité comorienne ;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans ;
- \* Avoir un diplôme de BAC+5 minimum en économie, en Administration, en science sociale ou en Management ;
- \* Avoir une Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite) ;
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation ;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir

des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec les secteurs énergies, eau et assainissement** ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat « **d'un(e) jeune apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec les secteurs justice et décentralisation** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- \* Faire le suivi des programmes et projets de la SCA2D en ligne avec les secteurs justice et décentralisation ;
- \* Assurer le suivi & évaluation des activités des secteurs justice et décentralisation ;
- \* Assurer l'animation et l'organisation des réunions relatives aux Groupes Thématiques de Dialogue (GTD) dont certains ODD sont en lien avec les secteurs justice et décentralisation ;
- \* Organiser la documentation relative au secteur et sa mise à jour régulière ;
- \* Faire un suivi rapproché des projets en cours dans le secteur et remonter l'information au niveau du Secrétariat Technique

travers des rapports d'exécution périodiques ;

- \* Appuyer, faciliter et coordonner la mobilisation et la gestion des financements du secteur ;
- \* Assurer la liaison entre le CGP, l'administration, les secteurs concernés, et les partenaires intervenant dans le secteur ;
- \* Faire des rapports et comptes rendus de la situation des secteurs concernés aux responsables hiérarchiques ;
- \* Représenter le CGP et faire partager ses points de vue dans toutes les activités sectorielles de planification, de programmation et de suivi évaluation ;
- \* Assurer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des secteurs justice et décentralisation ;
- \* Produire, actualiser et suivre la feuille de route du CGP en ligne avec le secteur.

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, etc.).

**\* Profil du consultant exigé :**

- \* Être de nationalité comorienne ;
- \* Être âgé(e) au maximum de 32 ans ;
- \* Avoir un diplôme de BAC+5 minimum en économie, en Administration, en science sociale ou en Management ;
- \* Avoir une Connaissance de la SCA2D et des ODD ;
- \* Avoir une maîtrise de la langue française (parler/écrite) ;
- \* Avoir un esprit d'équipe et une capacité d'adaptation ;
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- \* Être disponible de tout engagement contractuel avec l'Etat et toute autre entité.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16 heures 30 min et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 19/01/2019 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un(e) apprenti(e) au CGP Chargé des relations avec les secteurs justice et décentralisation** ».

A l'attention du Coordonnateur National P.I du Projet PRCI II  
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)